

ÇA CHAUFFE !

Parions **C**ollectivement pour une **A**ggglomération **E**ngagée et **T**éméraire

Ce qui frappe lorsque examine les constats scientifiques, les mobilisations récentes, les témoignages que nous avons recueillis et les déclarations d'intention des États, c'est le hiatus entre l'ampleur du défi climatique et la force de l'attente citoyenne d'une part, et la faiblesse des réponses apportées par le pouvoir politique d'autre part.

Ces réponses se résument la plupart du temps à des objectifs affichés mais sans moyens suffisants ni mesures concrètes à la hauteur de l'ambition et de l'urgence en raison d'arbitrages de court terme.

A l'échelle de notre territoire, il nous semble important de ne pas aboutir à cette même dissymétrie : le PCAET ne doit pas être un simple document affichant des objectifs forts mais inatteignables et seulement sur les compétences de la collectivité. Il doit impulser une volonté politique engagée pour mobiliser les différents acteurs publics et privés autour de la capacité d'adaptation de notre territoire et pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Méthode : aller vers les habitants pour recueillir leurs paroles

- Rencontre avec l'élu référent et les services de GrandAngoulême

- Deux opérations « porteurs de paroles » organisées en 2019 autour de la question :
Le changement climatique : c'est qui ? c'est quoi ? c'est quand ?

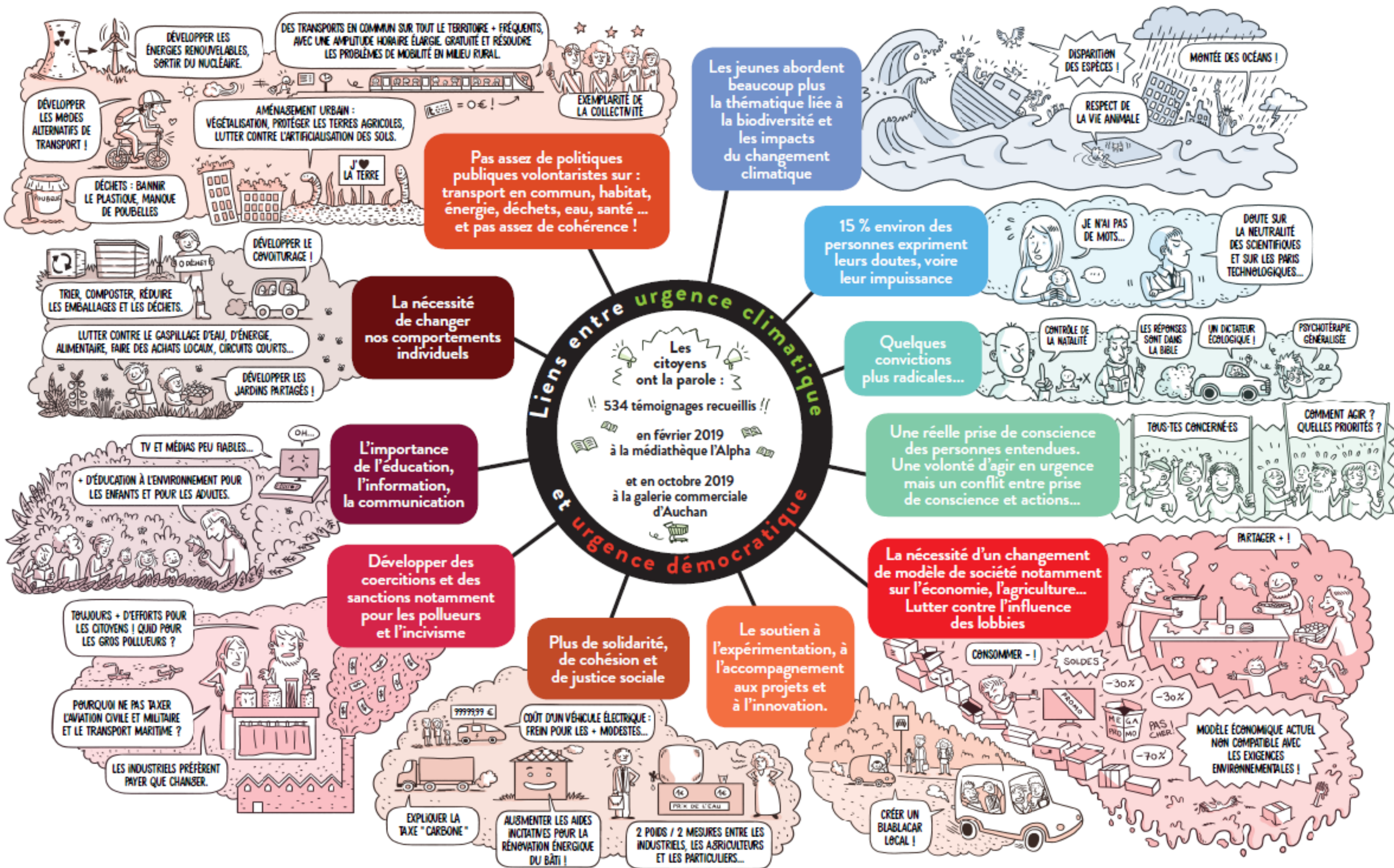
En février à la médiathèque Alpha durant trois demi-journées

En octobre dans la galerie commerciale d'Auchan à La Couronne un samedi après-midi

534 témoignages ont été recueillis dont 157 de jeunes de moins de 30 ans.

Merci aux services de GrandAngoulême, aux structures qui nous ont accueillis, aux habitants pour leurs témoignages et à Morgane Parisi pour la très belle mise en image et en couleur des paroles citoyennes !

Le changement climatique : C'est qui ? C'est quoi ? C'est quand ?



5 CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



+ ÉTABLIR UN CALENDRIER À COURT, MOYEN, LONG TERME

Pour lire les travaux du Conseil de Développement en intégralité :
www.codevgrandangouleme.fr